



Saint Amon par le graveur Jacques Callot (1592-1635).

Lettre aux amis de Saint Amon

N° 25

27 Juin 2021

Chers amis,

Voici la 25^{ème} lettre aux amis de saint Amon. Nous fêtons le deuxième anniversaire de la parution de ces lettres. Bon anniversaire aux 400 lecteurs de cette lettre. Le projet de lettre à la DRAC de Metz est prêt, je dois demander conseil avant de l'envoyer. Elle permettra peut-être d'obtenir un plan de sauvegarde du site, car il y a un trou dans notre histoire d'au moins 800 ans que seule l'archéologie peut solutionner.

Voici les dernières nouvelles concernant les reliques ou autres souvenirs de saint Amon.

Je vous espère tous en bonne santé et restez sous la protection de saint Amon notre bon évêque.

Bien fraternellement à vous tous,

Jean-Claude L'Huillier

Le reliquaire de saint Amon à Corcieux (88). (Suite)

Je viens d'avoir la confirmation de la destruction des reliquaires de saint-Amon et de saint-Gérard qui étaient dans l'église de Corcieux. L'Abbé Pierre-Jean Duménil, prêtre responsable du secteur paroissial d'Épinal m'a indiqué la politique de la terre brûlée pratiquée par les armées allemandes. Après avoir fait évacuer la population de St Dié, elles ont incendié la ville et dynamité la cathédrale. Ce fut la même pratique à Corcieux et dans la vallée de Taintrux. Il était donc impossible pour les habitants de Corcieux de sauver le moindre objet, même les plus précieux car ils étaient réfugiés en pleine forêt, le 15 novembre 1944. À leurs retours tout était parti en fumée, église et habitations. L'abbé Duménil a souhaité néanmoins vérifier que rien n'a été remis à l'évêché à cette époque. Je pense que les priorités de l'époque étaient légitimement ailleurs. Attendons donc.

L'église paroissiale de Lalœuf-Puxe

J'avais connaissance d'un vitrail représentant saint Amon dans l'église paroissiale de Lalœuf-Puxe. Il est modeste mais prouve bien la dévotion au 2^{ème} évêque de Toul dans la région du Saintois. Mais quelle ne fut pas ma surprise quand la personne qui s'occupe de l'église m'a dit « mais nous avons aussi une statue de cet évêque ». En effet, à proximité de l'autel latéral de droite, au niveau de la piscine¹, il y a une statue protégée par une grille. En fait il s'agit d'une statue reliquaire, en bois doré semble-t-il. C'est touchant de découvrir ainsi ce moyen de dévotion qui provient de Favières, aux dires de la gardienne des lieux. C'est l'abbé Paul Auburtin (1909-2001), alors curé de Favières qui aurait placé dans cette église le précieux reliquaire.²

¹ C'est ainsi qu'on nomme l'endroit où le prêtre, ou le sacristain, verse le contenu des vases sacrés qu'il vient de purifier. C'est une niche dans le mur avec une petite vasque percée d'un trou d'écoulement du liquide vers la terre.

² Merci à Madame Eulry pour son dévouement.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

J'avais connaissance d'une relique de saint Amon par la relation qu'en fait l'incontournable Abbé Modeste Demange.

Voici ce qu'il en dit :

Reliques de saint Amon à Puxe

Supplique de M. le Curé de Puxe à Mgr. Claude Drouas, évêque de Toul, pour obtenir la permission d'exposer le Saint Sacrement et donner la bénédiction au jour de la fête de saint Amon.

Octobre 1765.

À Monseigneur, Monseigneur l'évêque comte de Toul. Supplie très humblement le curé de Puxe, disant que depuis plus de quatre-vingt-seize ans, il y a une fête établie dans sa paroisse en l'honneur de saint Amon, second évêque de Toul, que tous les paroissiens ont toujours révééré et révèrent encore comme patron, à cause d'une précieuse relique qui est une partie d'une côte de ce saint qui lui a été donnée par Monseigneur des Hazards, ci-devant évêque de Toul, laquelle fête se célèbre très solennellement, on y fait l'éloge du saint, il s'y trouve un grand concours de peuple, qui par dévotion envers ce saint viennent l'invoquer pour la fièvre. Il ne reste plus maintenant pour satisfaire la dévotion des paroissiens et des pèlerins et pour augmenter leur piété, que de recevoir ce jour-là la bénédiction du Très Saint-Sacrement, ce qu'ils souhaitent ardemment leur être accordé, et qu'ils osent espérer des bontés de votre Grandeur.

Ce considéré, Monseigneur, il plaise à votre Grandeur accorder pour toujours à ladite paroisse la permission d'exposer le Saint-Sacrement dans l'ostensoir, depuis la messe jusqu'au vêpres, le jour de la fête de saint Amon, et ensuite de donner la bénédiction. Ce ainsi accordé, Monseigneur, mes paroissiens et moi redoubleront nos vœux au Seigneur pour la conversation de votre Grandeur.

N. Husson³, curé de Puxe

Ordonnance de Mgr l'évêque de Toul conforme à la requête. Toul 16 octobre 1765.

Vu la présente requête, nous ordonnons que la solennité de la fête de saint Amon sera remise au dimanche suivant. Défendons de la célébrer à un autre jour ouvrable ; permettons l'exposition du Saint Sacrement dans l'ostensoir, un salut seulement qui se célébrera à l'issue des vêpres.

Donné à Toul en notre palais épiscopal, le dix-neuf octobre mil sept cent soixante-cinq.

† Claude évêque comte de Toul.

Par Monseigneur Jambois

III Plus ample concession 1774

Nota bene : Et par ce que c'est un usage ancien dans cette paroisse d'exposer la relique de saint Amon le jour de la Trinité, Monseigneur Etienne François Xavier de Champorcin, évêque de Toul, m'a accordé verbalement et pour toujours la permission d'exposer le Très Saint Sacrement dans l'ostensoir le jour de la Trinité, depuis la messe jusqu'à vêpres et ensuite la bénédiction, et cette permission m'a été accordée le lendemain des fêtes de Noël en l'an 1774. J'ai annoté pour l'avenir.

À Puxe, le 9 janvier 1775.

N. Husson, curé de Puxe.

Collationné et certifié conforme à l'original par nous curé de Lalœuf le vingt-cinq juin mil huit cent cinquante-six. (25 juin 1856)

J. Jacquièr⁴, curé de Lalœuf

³ Nicolas HUSSON. RO : né le 22 février 1729. 1^{er} pluviôse an XI : Puxe-Lalœuf. Très tremblant et très infirme. Décédé le 17 février 1806 à Puxe.

⁴ Charles Louis JACQUIERE. Semaine religieuse de Lorraine 1881. Né le 15 avril 1831 à Ansauville. Ordonné le 10 juin 1854. Vicaire à Einville deux ans environ. Curé de Lalœuf : 1^{er} avril 1856. Décédé le 25 février 1881 dans sa paroisse. « On peut dire qu'il n'a pas un seul ennemi. » Il était très aimé de ses paroissiens.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

REMARQUE : Le reliquaire qui est actuellement dans l'église paroissiale de Lalœuf-Puxe n'est sûrement pas celui dont parle l'Abbé Demange car il est de petite taille et la relique est très petite. Il existait donc un autre reliquaire dans cette église, il contenait une partie de côte de saint Amon. On ignore actuellement où il se trouve.



saint Amon

Relique de saint Amon

Le reliquaire de saint Amon de Lalœuf-Puxe

Le vitrail de saint Amon dans l'église paroissiale de Lalœuf-Puxe.

Il serait postérieur à 1880 puisqu'il a été posé après le percement de nouvelles fenêtres dans le chœur roman de l'église.

Le vitrail de saint-Amon, est l'œuvre de Victor Höner (1840-1896) dont nous trouvons assez peu d'informations malgré une production relativement importante. Son atelier sera racheté par les ateliers Janin de Nancy.

Voici un extrait de la page Internet qui concerne : « Les vitraux de l'église Saint-Laurent de Lengelsheim, témoins chatoyants du nouvel essor de l'art du vitrail au XIXe siècle » (<http://vosges-du-nord.fr/site/les-vitraux-de-leglise-saint-laurent-de-lengelsheim-temoins-chatoyants-du-renouveau-de-lart-vitrail-au-xixe-siecle/>)

Pour réaliser la commande des vitraux de Lengelsheim, on fit appel à l'artiste Victor Höner dont le travail jouissait alors d'une grande réputation. La maison Höner, fondée par son père François-Joseph en 1847, était établie rue de Strasbourg à Nancy.

Il s'agit véritablement d'un artiste au sommet de son art, reconnu par ses pairs et par le public. Il avait, déjà en 1867, participé à l'exposition universelle de Paris, où il présenta un Couronnement de la Vierge, coloré à l'émail. Victor Höner conçut plus de 3000 cartons de vitraux religieux, constituant en quelques sortes un catalogue de modèles, adaptables aux particularités et aux dimensions des fenêtres de chaque édifice. Son style très sophistiqué est particulièrement en phase avec le sentiment religieux et le goût éclectique de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Son travail est venu orner des projets ambitieux de son temps, tels que ceux des églises Saint-Joseph et Saint-Léon de Nancy. Il a également œuvré à la création de vitraux pour des églises historiques prestigieuses, telles que la cathédrale de Verdun ou encore l'église Saint-Laurent de Pont-à-Mousson.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

Les très nombreuses commandes auxquelles l'artiste répond impliquent un travail d'atelier rationnel, et quasi-industriel. Émile Badel nous décrit sa méthode :

Höner était l'âme de ses ateliers. Il fallait le voir, après une commande importante, jeter ses plans, étudier les détails, distribuer la besogne, revoyant tout par lui-même, depuis les cartons en couleur, jusqu'à la mise en plomb.

Höner n'agit toutefois pas en simple concepteur et superviseur, il s'implique corps et âme dans la réalisation des pièces. Émile Badel poursuit :

À personne il ne cédait le soin de l'enfournage des peintures ; convaincu que de la cuisson dépendait le fini du travail, la délicatesse des émaux translucides, il passait seul des nuits entières, et nouveau Bernard Palissy, attendait plein de confiance dans ses angoisses, de merveilleux résultats.

Émile Badel, in *L'immeuble et la construction dans l'Est*, 10.04.1896, p.161



Vitrail de saint Amon



○ Le vitrail de saint Amon est dans le chœur à gauche du vitrail central.

■ Le reliquaire est sur la droite au niveau de l'autel latéral (non visible)



La signature des ateliers « Höner Père et Fils Nancy » sur le vitrail qui est à gauche de notre vitrail.

Je vous recommande vivement la visite de cette église très ancienne du XII^{ème} au XVI^{ème} siècle dont vous aurez un bel aperçu sur la page Internet ci-dessous.

<http://patrimoine-de-lorraine.blogspot.com/2015/10/le-village-de-laloeuf-puxe-garde-de.html>

**Recherches sur les premiers successeurs de St Mansuy.
Manuscrit de l'Abbé Demange. (CELT 996.17)**

HYMNE EN L'HONNEUR DE SAINT AMON

1^{ères} vêpres, antienne du Magnificat.

<p>Arcum cœli, præfulgidum Inter nebulas gloriæ, Dic Amonem, prænitidum Lumen hujus ecclesiæ.</p> <p>Hic Mansueto præsulī Successit in officio, Quem in secreto tumuli Digno clauserat studio.</p> <p>Prædecessoris gloriam Hic successor non minuit, Qui sectando justitiam Deum devote coluit. Sacris orationibus Deo vacans assidue Coercebat a gregibus Lupum rapacem strenue.</p> <p>Pastor dilectum pabulo Gregem pascebat jugiter Dum prædicabat populo Verbum Dei Fideliter.</p> <p>Ortam habem hæreticam Excluit a Tullensibus, Atque fidem catholicam Instauravit in omnibus.</p> <p>Lapso vitæ curriculo Quùm venit sancti transitus, In Mansueti tumulo Ad votum est reconditus.</p> <p>Dehinc alumnum gratiæ Præsul Hermannus transtulit, Ac matrici ecclesiæ Hunc venerandum contulit.</p> <p>Felicis vitæ terminum Commendant beneficia Data filiis hominum Per ipsius suffragia.</p> <p>Sanant lepræ contagia Sancti merita præsulis, Ac februm incendia Depelluntur a populis.</p>	<p>Pareil à l'arc-en-ciel étincelant dans une nuée radieuse, Amon, ta lumière si éclatante, église de Toul, chante sa gloire.</p> <p>Il venait de déposer avec un saint respect dans sa tombe le corps du pontife Mansuy ; il devint l'héritier de sa mission.</p> <p>Il continua les glorieuses traditions de son prédécesseur; il marcha dans les voies de la justice, il fut un dévoué serviteur de Dieu.</p> <p>Toujours fidèle au saint devoir de la prière, il était courageux à défendre son bercaïl de la fureur des loups.</p> <p>Pasteur toujours attentif à nourrir son troupeau bien-aimé, il ne cessait d'annoncer à son peuple la parole de Dieu.</p> <p>L'hérésie s'était glissée dans l'église de Toul ; il eut le bonheur de la bannir entièrement, de rétablir dans tous les cœurs le règne de la foi catholique.</p> <p>Quand arriva pour lui le terme de sa course, quand il eut passé à une autre vie, notre saint fut, selon son désir, enseveli dans le sépulcre de Mansuy.</p> <p>Plus tard, l'évêque Herman l'en retira, le transporta dans la cathédrale ; il voulut faire vénérer dans cette église les (8604) restes de cet élu qu'on avait vu si riche des dons de la grâce.</p> <p>Que le ciel ait été le terme heureux où il soit parvenu, c'est ce qu'attestent les bienfaits que les enfants de la terre ont obtenu par ses suffrages.</p> <p>Par les mérites de ce saint Pontife le fléau de la lèpre est dissipé, les peuples voient s'éteindre les ardeurs de la fièvre⁵.</p>
---	--

⁵ Voir les vertus de l'eau du puits de Saint Amon à côté de son ermitage.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

<p>Cæcis visum restituit, Corda curans et corpora; Se benignum exhibuit Cunctis per longa tempora.</p> <p>Hunc reges cum principibus Coluerunt magnifice, Magnis locum muneribus Ditantes honorifice.</p> <p>Patri, Nato, Paraclito Decus, honor, imperium; Amonis sancti merito Nobis accrescat gaudium. Amen</p> <p>or;Arro:</p>	<p>Il a rendu la vue aux aveugles, il a guéri les cœurs et les corps; il s'est montré plein de bonté pour tous durant le long cours des siècles.</p> <p>Les rois et les princes l'ont entouré des hommages les plus éclatants; ils ont honoré par de magnifiques offrandes le lieu où il repose.</p> <p>Au Père, au Fils, à l'Esprit consolateur gloire, honneur, puissance suprême : à nous joie toujours croissante par le mérite de saint Amon.</p> <p style="text-align: right;">Ainsi soit-il.</p>
Oraison	
<p>Deus qui beatum Amonem præsulatus gloria sublimasti ac præclara virtutum gratia mirabiliter decorasti : da nobis ejus imitatione sic bene vivendo proficere, ut ad cœlestis regni gloriam cum ipso mereamur pervenire : Per Dominum nostrum Jesum-Christum, Filium tuum, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus-Sancti Deus. Per omnia secula seculorum.</p> <p style="text-align: center;">Amen.</p>	<p>Ô Dieu, qui avez appelé le bienheureux Amon à la sublime dignité de l'épiscopat, et qui, par les grâces les plus éclatantes, l'avez rendu si grand en vertu : faites que, marchant sur ses traces, nous soyons si fidèles à avancer dans la sainteté que nous méritions de parvenir avec lui à la gloire du royaume céleste : par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous en l'unité du Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il</p>

(8608)

Reliques de saint Amon à Chaligny (54)

Du mercredi 14 septembre 1718.

Ce jourd'hui Messieurs capitulairement assemblés par M. Dehuz, président en exercice, ayant pris lecture d'une requête présentée par le sieur Roger curé de Chaligny et les habitants dudit lieu, et y ayant égard ont commis M. Broulier, archidiacre de Ligny et Martel leurs confrères pour délivrer aux suppliants des reliques de Saint Amon et de Saint Gérard leurs Saints évêques, pour être exposées à la vénération des fidèles dans la paroisse de Chaligny avec toute la décence requise.

Et ledit jour, à l'issue du chapitre, les dits sieurs députés avec M. Dehuz président et M. Duhamel chanoine et trésorier de cette église, s'étant assemblés au trésor d'icelle ils ont en leur présence fait faire l'ouverture de la châsse de Saint Gérard où sont ses reliques et en ont tiré une vertèbre et de celles de Saint Amon **la moitié de l'os du bras** qu'ils ont mis es mains du sieur Roger prêtre sacristain de l'église de Saint Gengoult de cette ville pour les transporter dans la paroisse dudit Chaligny.

Requis et fait en chapitre les an et jour susdits.

Claude. Secrétaire

(Extrait du registre des délibérations capitulaires 1712-1719)

(8609)

Reliques de Saint Amon à Corcieux (88)

Du mercredi 14 septembre 1718.

Ce jourd'hui Messieurs capitulairement assemblés par M. Dehuz, président en exercice, ayant pris lecture d'une requête présentée par le sieur Adrien Doyette prêtre et curé de Corcieux et des habitants dudit lieu, et y ayant égard, ont commis M. Broulier, archidiacre de Ligny et Martel leurs confrères pour délivrer aux suppliants des reliques de Saint Amon et de Saint Gérard leurs Saints évêques, pour être exposées à la vénération des fidèles dans la paroisse de Corcieux avec toute la décence requise.

Et ledit jour, à l'issue du chapitre, les dits sieurs députés avec M. Dehuz président et M. Duhamel chanoine et trésorier de cette église s'étant assemblés au trésor d'icelle, ils ont en leur présence fait faire l'ouverture de la châsse de Saint Gérard où sont ses reliques et en ont tiré une côte et de celles de Saint Amon la moitié de l'os du coude qu'ils ont mis es mains du sieur Doyette curé dudit Corcieux, doyen rural d'Épinal.

Requis et fait en chapitre les an et jour susdits

Claude. Secrétaire

(Extrait du registre des délibérations capitulaires 1712-1719)

(8610) Lettre de M. L'Hoste professeur au grand séminaire de Saint Dié à M. Vanson, supérieur du collège de la Malgrange près Nancy.

Grand séminaire de Saint-Dié 20 novembre 1887.

Monsieur le supérieur,

L'église de Corcieux possède encore les reliques de Saint Amon et de Saint Gérard. Elles sont renfermées dans deux reliquaires sans valeur, placés de chaque côté de l'autel de Sainte Catherine. L'un porte cette inscription : « Ex brachio sancti Amonis. » et l'autre : « Costa sansti Gerardi episcopi Tullensis. »

« Jusqu'ici, me dit M. le vicaire de Corcieux, on n'avait pas osé les exposer à la vénération publique, parce qu'on ne possédait pas de brevet d'authenticité. Monsieur le curé est heureux d'apprendre qu'il en existe un. »

Je suis content que ma question ait produit ce bon résultat.

À la cathédrale de Saint-Dié, dans la châsse de Saint-Dié, se trouve une petite relique de Saint Léon IX.

Une attestation du 19 juillet 1862 signée par M. Balland, alors chancelier de l'évêché, atteste la parfaite authenticité de ce fragment.

Un procès-verbal de visite, datant du 1^{er} juin 1697 parle de reliques de Saint Gérard, appartenant à l'église de Saint-Dié. Je doute qu'elle existe encore. Elle aura probablement disparu à la Révolution. (8611)

À Hurbache, près Moyenmoutier, se trouve dans un reliquaire en forme de bras, un ossement de l'évêque de Toul Saint Etienne, qui fut enterré à Moyenmoutier.

Je ne connais pas d'autres reliques un peu notables, des Saints évêques de Toul, dans notre diocèse. Je n'ai rien trouvé à ce sujet au secrétariat de l'évêché. Je suis pourtant persuadé que quelques églises doivent être en possession de quelques trésors inconnus ou méconnus. À preuve, ce qui vient de se passer à Corcieux.

Veillez agréer, Monsieur le supérieur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, votre très humble et très obéissant serviteur.



Reliques de saint Amon à Puxe

Supplique de M. le Curé de Puxe à Mgr. Claude Drouas, évêque de Toul, pour obtenir la permission d'exposer le Saint Sacrement et donner la bénédiction au jour de la fête de Saint Amon.

Octobre 1765.

À Monseigneur, Monseigneur l'évêque comte de Toul. Supplie très humblement le curé de Puxe, disant que depuis plus de quatre-vingt-seize ans (*soit Ca 1669*), il y a une fête établie dans sa paroisse en l'honneur de Saint Amon, second évêque de Toul, que tous les paroissiens ont toujours révérent et révérent encore comme patron, à cause d'une précieuse relique qui est **une partie d'une côte** de ce saint qui lui a été donnée par Monseigneur des Hazards, ci-devant évêque de Toul, laquelle fête se célèbre très solennellement, on y fait l'éloge du saint, il s'y trouve un grand concours de peuple, qui par dévotion envers ce saint viennent l'invoquer pour la fièvre. Il ne reste plus maintenant pour satisfaire la dévotion des paroissiens et des pèlerins et pour augmenter leur piété, que de recevoir ce jour-là la (8613) bénédiction du Très Saint-Sacrement, ce qu'ils souhaitent ardemment leur être accordé, et qu'ils osent espérer des bontés de votre Grandeur.

Ce considéré, Monseigneur, il plaise à votre Grandeur accorder pour toujours à ladite paroisse la permission d'exposer le Saint-Sacrement dans l'ostensoir, depuis la messe jusqu'aux vêpres, le jour de la fête de Saint Amon, et ensuite de donner la bénédiction. Ce ainsi accordé, Monseigneur, mes paroissiens et moi redoubleront nos vœux au Seigneur pour la conversation de votre Grandeur.

N. Husson⁶, curé de Puxe

Ordonnance de Mgr l'évêque de Toul conforme à la requête. Toul 16 octobre 1765.

Vu la présente requête, nous ordonnons que la solennité de la fête de Saint Amon sera remise au dimanche suivant. Défendons de la célébrer à un autre jour ouvrable ; permettons l'exposition du Saint Sacrement dans l'ostensoir, un salut seulement qui se célébrera à l'issue des vêpres.

Donné à Toul en notre palais épiscopal, le dix-neuf octobre mil sept cent soixante-cinq.

† Claude évêque comte de Toul.

Par Monseigneur Jambois

⁶ Nicolas HUSSON. RO : né le 22 février 1729. 1^{er} pluviôse an XI : Puxe-Laloeuf. Très tremblant et très infirme. Décédé le 17 février 1806 à Puxe.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

(8614)

Plus ample concession 1774

Nota bene : Et par ce que c'est un usage ancien dans cette paroisse d'exposer la relique de Saint Amon le jour de la Trinité, Monseigneur Etienne François Xavier de Champorcin, évêque de Toul, m'a accordé verbalement et pour toujours la permission d'exposer le Très Saint Sacrement dans l'ostensoir le jour de la Trinité, depuis la messe jusqu'à vêpres et ensuite la bénédiction, et cette permission m'a été accordée le lendemain des fêtes de Noël en l'an 1774. J'ai annoté pour l'avenir.

À Puxe, le 9 janvier 1775.

N. Husson, curé de Puxe.

Collationné et certifié conforme à l'original par nous curé de Lalœuf le vingt-cinq juin mil huit cent cinquante-six.

J. Jacquière⁷, curé de Lalœuf

Procès-verbal de donation des reliques des Saints évêques de Toul à Messieurs les chanoines de l'église cathédrale, en date du 11 juillet 1790

Par Messieurs de Saint Beaussant, Ducrot et Pallas pour ce délégués.

(Extrait du cabinet de M. Dufresne conseiller de préfecture à Metz)

Ce jourd'hui onze juillet mil sept cent quatre-vingt-dix en vertu d'un acte capitulaire en date du neuf du présent mois, par lequel le chapitre ayant égard à la demande de plusieurs de Messieurs tendante à ce qu'il leur soit accordé des reliques du trésor de notre église, ordonne qu'il leur en soit délivré et a commis à cet effet Messieurs de Saint Beaussant, chanoine archidiacre et maître de fabrique, Ducrot chanoine et trésorier, et Pallas, chanoine aumônier de cette église en conséquence :

Nous commissaires désignés avons fait ouvrir devant nous la châsse contenant les reliques de plusieurs Saints évêques de Toul ainsi que celle de Sainte Aprône et après avoir reconnu les sceaux sains et entiers nous en avons tiré :

1. Plusieurs esquilles de l'omoplate de Saint Mansuy 1^{er} évêque de Toul
2. Les os des vertèbres de Saint Gérard, ainsi que les os de son bras, de ses doigts et de ses côtes.
3. Plusieurs **esquilles des os de Saint Amon, ainsi que des lambeaux de son cilice et de ses sandales.**
4. Les dents de la mâchoire inférieure de Saint Gauzelin ; ensemble plusieurs esquilles de ladite mâchoire.
5. Un article du doigt de Saint Evre qui a été réduit en plusieurs morceaux pour être distribué.
6. Plusieurs petits os et fragments d'os du corps de Sainte Aprone, lesquelles saintes reliques ont été partagées et délivrées à Messieurs ainsi qu'il s'ensuit

• À M. d'Hammonville, chanoine et archidiacre de Port :

1. Une partie de la mâchoire inférieure de Saint Gérard, une vertèbre et un os d'une phalange de la main du même Saint.
2. Une particule de l'omoplate de Saint Mansuy.
3. **Une particule des os de Saint Amon.**
4. Une dent et une particule de la mâchoire de Saint Gauzelin.
5. Une esquille d'os du doigt de Saint Evre.
6. Deux fragments d'os de Sainte Aprone.

⁷ Charles Louis JACQUIERE. Semaine religieuse de Lorraine 1881. Né le 15 avril 1831 à Ansauville. Ordonné le 10 juin 1854. Vicaire à Einville deux ans environ. Curé de Lalœuf : 1^{er} avril 1856. Décédé le 25 février 1881 dans sa paroisse. « On peut dire qu'il n'a pas un seul ennemi. » Il était très aimé de ses paroissiens.

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

- À M. de Saint Beaussant chanoine, archidiacre de Vittel et vicaire général :
 1. De Saint Gérard une vertèbre, un os du pied, deux moitiés de côtes et le bout d'un gros os.
 2. Une esquille de l'omoplate d Saint Mansuy.
 3. **Le bout d'un gros os de Saint Amon.**
 4. Un fragment de l'épaule de Sainte Aprone.

- À M. de Montal chanoine, archidiacre de Ligny :
 1. De Saint Gérard une vertèbre et un fragment d'os.
 2. De Saint Mansuy, une esquille de l'omoplate
 3. **De Saint Amon, un fragment d'os.**
 4. De sainte Aprone, une partie d'une côte.

- À M. Ducrot, chanoine trésorier :
 1. De Saint Gérard une vertèbre, une partie de l'os du bras, une partie de côte et une partie du tibia et un article du doigt de Saint Gérard.
 2. Une esquille de l'omoplate de Saint Mansuy.
 3. **Le bout de l'os du bras de Saint Amon.**
 4. Une partie de la mâchoire de Saint Gauzelin.

- À M. Pallas⁸ chanoine aumônier :
 1. Un article du doigt de Saint Gérard.
 2. Une dent de Saint Gauzelin.
 3. **Un bout d'os de Saint Amon.**
 4. Un fragment de l'omoplate de Saint Mansuy.
 5. Une parcelle du doigt de Saint Evre.

- À M. Sirejean chanoine :
 1. Un fragment d'une côte de Saint Gérard.
 2. Une parcelle de l'omoplate de Saint Mansuy.
 3. **Le tiers de l'os du bras de Saint Amon.**
 4. Un fragment de la mâchoire de Saint Gauzelin.

- À M. d'Heudicourt chanoine :
 1. Un os du pied de Saint Gérard
 2. Une partie d'une côte de Sainte Aprone
 3. **Une esquille d'os de Saint Amon**
 4. Un peu d'omoplate de Saint Mansuy.

- À M. de Jumillac chanoine :
 1. De Saint Gérard deux vertèbres et deux petits os de la main
 2. **De Saint Amon une fracture d'os, un peu de ses vêtements, de son cilice et de ses sandales**
 3. Une parcelle de l'omoplate de Saint Mansuy
 4. Une esquille du doigt de Saint Evre
 5. Un petit os de Sainte Aprone.

⁸ Charles PALLAS. RO : né le 3 mai 1735. Ex chanoine de Toul. Retiré à Toul

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.

- À M. de Manessi chanoine :
 1. De Saint Gérard deux côtes et un fragment de côtes, trois vertèbres et un fragment de vertèbre, un os du doigt.
 2. De Saint Mansuy, trois fragments de l'omoplate et quatre esquilles.
 - 3. De Saint Amon, un os de la hanche, un os des bras et une côte**
 4. De Sainte Aprone une moitié de côte
 5. De Saint Gauzelin, une dent, cinq morceaux et trois esquilles de sa mâchoire
 6. Trois parcelles de l'article du doigt de Saint Evre. (8618)

- À M. Barthelemy chanoine :
 1. De Saint Gérard une partie de côte et le haut bout de l'os de son bras
 - 2. Tête de l'os d'un bras de Saint Amon**
 3. Un fragment de la mâchoire de Saint Gauzelin
 4. Un peu de l'omoplate de Saint Mansuy

- À M. Gauthier⁹ chanoine :
 1. De Saint Gérard, le grand os de la cuisse, le grand os de la jambe, le gros os de la hanche, cinq vertèbres de l'épine du dos, une vertèbre du col, quatre articulations, deux de la main et deux du pied ; deux côtes, l'os de l'estomac (*sic*), un os du bras, une clavelle du col, les deux os de l'épaule.
 - 2. De Saint Amon le gros os de la cuisse, deux os des bras, le gros os de la hanche, des lambeaux de ses habits, de ses sandales de son cilice.**
 3. De Saint Mansuy, une parcelle de l'os de l'épaule.
 4. De Saint Evre, une parcelle de l'articulation de son doigt
 5. De Sainte Aprone le grand os de la jambe, la partie supérieure de l'os de la cuisse, une articulation d'un os du pied, une partie du petit os de la jambe.
 6. Une esquille de la mâchoire de Saint Gauzelin évêque de Toul

- À M. César, vicaire de notre église :
 1. De Saint Gérard une vertèbre.
 2. De Saint Mansuy deux petits fragments de l'omoplate.
 3. Un fragment de la mâchoire de Saint Gauzelin
 4. Un fragment d'une côte de Saint Aprone.

- À M. Aubri¹⁰, vicaire de notre église :
 1. Des **fragments d'os** de Saint Mansuy, de Saint Gérard, de **Saint Amon**, de Saint Evre, de Sainte Aprone.

En foi de quoi avons signé ce présent procès-verbal à Toul les jours et ans susdits et y avons fait apposer le sceau de notre chapitre.

Thierry de Saint Beaussant chanoine et vicaire général.

Ducrot chanoine trésorier.

Pallas chanoine aumônier¹¹

⁹ Joseph Antoine GAUTHIER. RO : né le 28 janvier 1753. 1^{er} pluviôse An XI : curé à Colombey-les-Belles. Mort le 14 janvier 1814. Ou Pierre GAUTHIER. RO : né le 26 février 1747. Retiré à Toul.

¹⁰ Joseph AUBRY. RO : né le 31 juillet 1758, dernière nomination : curé de St Gengoult à Toul (Martin III, p. 218). Mort le 27 juillet 1827. Constantin : chapelain de la Cathédrale de Toul en 1791, élu curé de la Cathédrale.

¹¹ Le sceau sur cire rouge représente en relief la croix du chapitre annobli, sous une couronne, et on lit autour : « sigillum Tullensis. »

(8619)

Procès-verbal de reconnaissance des reliques des Saints évêques de Toul
accordées à M. Ducrot, chanoine,
par Messieurs Louis Sirejean¹² et André Denis de Lée¹³, le onze prairial an douze.

Nous soussignés Charles Louis Sirejean et André Denis de Lée, tous deux prêtres, anciens chanoine de l'église cydevant cathédrale de Toul, certifions qu'après avoir reçu les dispositions de demoiselle Marie Arnaud et de Marie Fricot, toutes deux filles majeures, l'une propriétaire et l'autre domestique de la maison où a été déposée une boîte¹⁴ de reliques tirées du trésor de la susdite église ; lesquelles nous ont assuré que ladite boîte était toujours restée sans être ouverte dans l'armoire où elles avaient été renfermées, jusques à ce qu'elles l'eurent remis es mains de M. Pallas (Charles) prêtre ancien chanoine de la même église.

Qu'en conséquence de ladite déclaration, nous nous sommes transportés dans la maison dudit sieur Pallas où après nous être assurés par sa déposition que ladite boîte n'avait pas été touchée, depuis qu'il en était dépositaire, nous avons procédé à l'ouverture de ladite boîte, où nous avons trouvé des os renfermés séparément dans du papier, chaque paquet étiqueté du nom du Saint qu'il contenait, et les dits os tels qu'ils étaient annoncés dans le dit procès-verbal ; d'où nous devons conclure et pouvons témoigner que les reliques renfermées dans cette boîte sont celles qui ont été accordées à M. Pierre Ducrot, chanoine et trésorier de ladite église, et qu'elles y avaient été depuis longtemps exposées à la vénération des fidèles. (8620)

En foi de quoi avons signé à Toul ce onze prairial de l'an douze.

Signé Sirejean ex. Chan. A. de Lée.

Antoine Eustache par la miséricorde divine et l'autorité du St Siège apostolique, évêque de Nancy.

Vu les témoignages ci-dessus, desquels il résulte que les reliques dont s'agit sont véritablement celles qui avaient été données à M. Ducrot, ci-devant trésorier du chapitre de l'église cathédrale de Toul.

Vu aussi le procès-verbal ci-contre, lequel ne laisse aucun doute sur l'authenticité des reliques délivrées audit M. Ducrot, nous avons permis et permettons par ces présentes d'exposer ces dites reliques à la vénération publique.

Donné à Nancy le 16 juin 1804 ; 27 prairial an 12.

Sceau imprimé en noir.

† Ant. Eust. Ev. De Nancy¹⁵
Par mandement Bernard¹⁶, secrét(aire).

Ces pièces sont sur un double feuillet in-folio, le dernier verso est presque entièrement en blanc ; elles proviennent de (*Blanc*)

¹² Charles Louis SIR(E)JEAN. RO. Né le 25 décembre 1742. Ex-chanoine de Toul. Retiré à Toul. Chanoine titulaire. Décédé le 13 novembre 1824.

¹³ André Denys LÉE. RO : né le 14 mai 1760. Retiré à Toul

¹⁴ Sur le manuscrit il est écrit : « boîte ».

¹⁵ Il s'agit d'Antoine Eustache d'Osmond.

¹⁶ François BERNARD. RO : né le 12 décembre 1760. Vicaire général. Mort en mars 1825. Constantin p. 367, n°3 ; Martin III, 252, note 1 ; Charlot, 208

Mr. Jean-Claude L'HUILLIER 11 rue des Ormeaux 54425 Pulnoy Tel: 03.83.21.66.77. lhuillierjc2@yahoo.fr

Vous pouvez diffuser les informations contenues dans cette lettre pour faire connaître l'histoire et la vie de Saint Amon 2^{ème} évêque de Toul.